Coordination Syndicale Départementale des Services publics 40

la cgt Landes

1ER DÉCEMBRE 2026

# AGENTS TERRITORIAUX DES LANDES
# TOUTES ET TOUS MOBILISÉS !

**NOS SALAIRES, NOS CARRIÈRES, NOS RETRAITES ET NOS SERVICES PUBLICS NE SONT PAS NÉGOCIABLES !**

Depuis plusieurs années, les agentes et agents territoriaux subissent une dégradation continue de leur pouvoir d'achat. Gel du point d'indice, tassement des grilles indiciaires, rémunérations au niveau du SMIC, perte de reconnaissance des qualifications et dégradation des conditions de travail : **la situation n'est plus tenable !**

## 25 ans de décrochage continu




**Figure 1** : En rouge : le traitement qu'on devrait avoir si le point d'indice avait suivi l'inflation au cours du temps. En bleu, l'évolution du point d'indice. **En 2026, on a perdu 30% !**

Pendant que les prix augmentent, que les dépenses contraintes pèsent toujours davantage sur nos budgets et que les besoins de la population en services publics de proximité ne cessent de croître, le gouvernement refuse d'apporter des réponses à la hauteur des attentes des personnels.

**Nous ne pouvons plus accepter que celles et ceux qui font vivre quotidiennement les services publics territoriaux soient les oubliés des politiques salariales !**

## HAUSSE DU SMIC : UNE INDEMNITÉ DIFFÉRENTIELLE QUI PÉNALISE AUSSI NOS RETRAITES !

Lorsque le traitement indiciaire devient inférieur au SMIC, une indemnité différentielle compense la différence. Mais pour les agents affiliés à la CNRACL, cette indemnité n'est pas prise en compte dans le calcul de la retraite.

**Résultat :**

- Un traitement indiciaire qui stagne.
- Un complément de rémunération qui ne génère aucun droit supplémentaire à la retraite.
- Des pensions qui ne progressent pas en conséquence.

Cette situation pénalise particulièrement les agents de catégorie C, mais aussi certains agents de catégorie B.

**Nous exigeons une véritable revalorisation des grilles indiciaires et du point d'indice !** Les augmentations de salaire doivent être intégrées au traitement et ouvrir des droits à la retraite.

Nous refusons que les augmentations du SMIC servent de prétexte au gouvernement pour éviter de revaloriser les grilles indiciaires et le point d'indice !

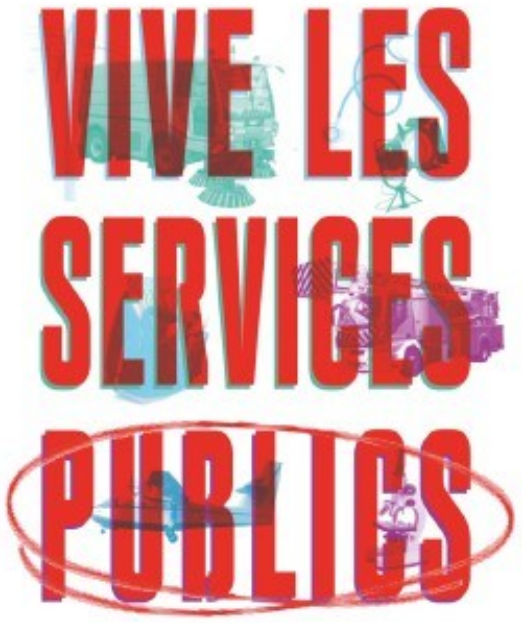




Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique

1ER DÉCEMBRE 2026 — COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE DES SERVICES PUBLICS 40 (LA CGT LANDES)

# AGENTS TERRITORIAUX DES LANDES TOUTES ET TOUS MOBILISÉS !

## DES MILLIARDS POUR LES ACTIONNAIRES, L'AUSTÉRITÉ POUR LES TRAVAILLEURS !

Le gouvernement prétend manquer de moyens pour augmenter les salaires, dégeler le point d'indice et renforcer les services publics.

**Pourtant, en 2025, les entreprises du CAC 40 ont versé 107,5 milliards d'euros à leurs actionnaires, dont 72,8 milliards de dividendes et 34,8 milliards de rachats d'actions. Un record historique !**

Pendant ce temps, les agents territoriaux subissent la perte de pouvoir d'achat, le blocage des carrières et la dégradation des conditions de travail.

Les richesses produites par notre travail doivent servir l'intérêt général, pas enrichir toujours davantage les actionnaires !

Nous exigeons un changement de priorités : des moyens pour les salaires, l'emploi, les services publics et la protection sociale, plutôt que des cadeaux aux grandes entreprises.

**AVEC LA JEUNESSE**

**POUR LES SERVICES PUBLICS**

**CONTRE LA VIE CHÈRE**

**la cgt**

**Les agentes et agents territoriaux des Landes ne peuvent pas rester spectateurs de cette situation.**

Dans nos communes, nos intercommunalités, nos départements, nos établissements publics, nos services sociaux, nos écoles, nos crèches, nos services techniques et nos établissements médico-sociaux, nous sommes indispensables au fonctionnement quotidien de la société.

**Nos métiers sont essentiels. Nos salaires doivent être à la hauteur de notre engagement !**




Le gouvernement doit comprendre que les agents territoriaux ne se contenteront plus de promesses sans lendemain.

L'augmentation du SMIC ne remplacera jamais une véritable politique salariale pour la fonction publique.

Le gel du point d'indice doit cesser. Nos carrières doivent progresser. Nos retraites doivent être protégées. Nos services publics doivent disposer des moyens nécessaires à leurs missions.

## MANIFESTATION 1ER DECEMBRE

**10H30 PLACE STE URSULE BAYONNE**

**Deux rendez-vous dans les Landes :**

- **À Dax, à 10 heures :** rdv square M Mora - Mairie de Dax, puis manifestation jusqu'aux Arènes
- **À 18 heures à Mont-de-Marsan :** rassemblement Place de la Mairie

**AGENTS TERRITORIAUX DES LANDES, MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT !**

**ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT ET IMPOSER NOS REVENDICATIONS !**

**LA CGT DES SERVICES PUBLICS DES LANDES APPELLE À LA MOBILISATION !**



Imprimé par nos soins—Ne pas jeter sur la voie publique